

ACADÉMIE DE NANCY

SÉANCE

DE

RENTRÉE DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

LE 9 NOVEMBRE 1893

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ACADÉMIE DE NANCY

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizier, 51

—
1893

RAPPORT

DE

M. KRANTZ, Doyen de la Faculté des Lettres

SUR LES TRAVAUX ET LA SITUATION DE LA FACULTÉ

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1892-1893

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

Le personnel de la Faculté des lettres n'a pas été modifié pendant l'année scolaire 1892-1893 : toutefois la situation de deux de nos collègues a été améliorée. Par suite du transfert de M. Pfister, professeur d'Histoire et de Géographie dans la chaire d'Histoire de l'Est de la France, M. Auerbach, professeur-adjoint est devenu titulaire de la chaire laissée vacante par M. Pfister : la Faculté a décidé que cette chaire serait désormais consacrée uniquement à la Géographie, avec le titre simplifié de « Chaire de géographie ».

Par ses travaux spéciaux et ses années d'enseignement, M. Auerbach se trouvait tout désigné pour l'occuper. La Faculté l'a proposé en première ligne au choix de M. le Ministre : le décret de nomination est du 21 décembre 1892.

Reçu docteur à l'unanimité le 15 décembre 1892 après une brillante soutenance en Sorbonne, M. Collignon a été nommé professeur adjoint par un décret du 10 mars 1893. La Faculté, par cette élection dès longtemps prévue, était heureuse de s'attacher définitivement un collègue aussi distingué à qui elle regrette de n'avoir pas à offrir une deuxième chaire de Littérature latine.

M. Cousin, pressé d'achever ses thèses, que lui a fait forcément négliger une surcharge de deux conférences supplémentaires, a demandé un congé de six mois qui lui a été accordé, du 1^{er} mars au 31 juillet. Pour remplacer M. Cousin dans l'enseignement du Grec, la Faculté a eu recours à la bonne volonté de MM. Martin et Collignon qui ont accepté de se charger chacun d'une heure supplémentaire par semaine. Pour l'enseignement de la Grammaire, nous avons fait appel à la compétence de M. Job, professeur au Lycée, que ses études personnelles et la soutenance prochaine de ses thèses de doctorat recommandaient au choix de M. le Ministre. M. Job s'est créé des titres à la gratitude de nos élèves et à la nôtre en consentant à cet intérim dont il s'est acquitté avec autant de distinction que de dévouement.

En vertu d'un congé, du 15 mars au 1^{er} mai 1893, M. Diehl a suspendu ses cours pour retourner dans l'Afrique du Nord et y continuer les recherches archéologiques entreprises l'année dernière. Avec la même précaution louable que j'ai signalée dans mon précédent rapport, M. Diehl avait donné, pendant quelques semaines avant son départ, des conférences anticipées, de sorte que ses élèves n'ont rien perdu de ses excellentes leçons.

M. Gaston May, professeur à la Faculté de droit, a continué son cours libre de Droit romain mis à la portée de nos étudiants en Histoire. Cet enseignement facultatif qui s'ajoute aux leçons magistrales du professeur d'Histoire ancienne sans jamais s'y substituer, constitue à

côté d'elles et pour ainsi dire dans leur prolongement un domaine indépendant, bien limité, bien distinct où M. May peut se mouvoir à l'aise sans se rencontrer avec aucun de nos maîtres. Autant une addition est salutaire, autant un double emploi serait désobligeant et inutile. M. May s'est jusqu'ici fidèlement enfermé dans son programme et nous l'en félicitons.

L'enseignement de la Faculté s'est partagé suivant nos traditions entre les cours publics et les conférences fermées. On sait que ce partage n'est plus nécessairement le même d'année en année. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, pour des raisons diverses, mais toutes légitimes et dont chaque professeur est le seul juge, le nombre des cours publics a été réduit à quatre pendant le premier semestre de 1892-1893 : M. Pfister, inaugurant la chaire d'Histoire de l'Est de la France, a commencé l'étude de l'*Alsace sous Louis XIV* ; M. Albert Martin avait pris pour sujet la *Tragédie grecque* ; M. Thiaucourt : la *première décade de Tite-Live* ; M. Pariset : *la Réforme*. M. Pariset faisait ses débuts dans le grand amphithéâtre. Il a réussi dès la première leçon à conquérir son auditoire et à passer maître par la netteté de son exposition, par sa méthode à la fois savante et philosophique, par sa manière très personnelle.

Le nombre des étudiants inscrits aux divers cours et conférences s'est élevé à 118, soit une augmentation de 6 sur le chiffre de l'année précédente. Ils se sont répartis ainsi qu'il suit :

Licence littéraire.....	19
— philosophique.....	8
— historique.....	7
— des langues vivantes....	9
	<hr/>
TOTAL.....	43

Parmi les 43 candidats à la licence il y avait trois étudiants en droit, un étudiant suisse.

Agrégation de philosophie.....	5
— d'histoire.....	11
— de grammaire.....	18
— d'allemand.....	<u>13</u>
TOTAL.....	47

En outre, 28 étudiants ont suivi différents cours sans être candidats aux grades.

COLLATION DES GRADES

Licence.*Session de novembre 1892.*

Lettres.....	2
Histoire.....	3
Philosophie.....	1
Langues vivantes.....	<u>2</u>
TOTAL.....	8

3 candidats ont été éliminés après les épreuves écrites ;
5 admissibles et définitivement admis au grade.

Session d'avril 1893.

Lettres.....	3
Langues vivantes.....	<u>3</u>
TOTAL.....	6

3 candidats ont été éliminés après les épreuves écrites ;
3 admissibles et définitivement admis au grade.

Session de juillet 1893.

Lettres.....	8
Philosophie.....	1
Langues vivantes.....	<u>3</u>
TOTAL.....	12

6 candidats ont été éliminés après les épreuves écrites;
6 déclarés admissibles ont été définitivement admis au grade.

Total des licenciés de l'année : 14.

Baccalauréats.

CLASSIQUE (1^{re} partie).

46 p. 100

Novembre 1892....	Examinés, 117; ajournés, 61; admis, 56
Juillet 1893.....	— 256 — 137 — 119
	<u>373</u> <u>198</u> <u>175</u>

CLASSIQUE (2^e partie).

Philosophie.

58 p. 100

Novembre 1892....	Examinés, 40; ajournés, 20; admis, 20
Mars 1893.....	— 17 — 5 — 12
Juillet 1893.....	— 122 — 50 — 72
	<u>179</u> <u>75</u> <u>104</u>

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (ANCIEN RÉGIME). — 1^{re} partie.

Novembre 1892.....	Examinés, 2; ajournés, 0; admis, 2
--------------------	------------------------------------

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES (ANCIEN RÉGIME). — 2^e partie.

44 p. 100

Novembre 1892.....	Examinés, 29; ajournés, 12; admis, 17
Mars 1893.....	— 8 — 4 — 4
Juillet 1893.....	— 12 — 11 — 1
	<u>49</u> <u>27</u> <u>22</u>

BACCALAURÉAT MODERNE (1^{re} partie).

42 p. 100

Novembre 1892.....	Examinés, 28 ;	ajournés, 12 ;	admis, 16
Juillet 1893.....	— 97	— 60	— 37
	125	72	53

BACCALAURÉAT MODERNE (2^e partie).

50 p. 100

Juillet 1893..... Examinés, 4 ; ajournés, 2 ; admis, 2

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES BACCALAURÉATS

48 p. 100

Examinés, 732 ; ajournés, 374 ; admis, 358.

Le Baccalauréat moderne commence à se faire une clientèle. Il est de création trop récente et son existence est encore trop courte pour qu'on puisse sans témérité augurer de son avenir. Il faut attendre, pour le juger, que les générations qui s'y destinent aient suivi, d'année en année, la gradation des programmes et aient passé par toutes les classes qui en sont la préparation rationnellement étagée.

Dès maintenant voici les principales observations auxquelles il a donné lieu de la part des membres de son jury spécial. On y voit venir des candidats d'âges extrêmes, très jeunes avec des dispenses ou au contraire ayant dépassé l'âge normal ; les premiers sont le plus souvent de très bons élèves, les seconds sont très faibles, s'étant jetés au dernier moment sur un examen nouveau auquel ils n'ont pas été régulièrement préparés et pour lequel ils s'improvisent des aptitudes et une vocation. Même les meilleurs de ces jeunes gens n'ont pas la faculté de développer au même degré que les candidats au Baccalauréat classique ; leurs compositions françaises sont très

courtes et les copies mauvaises sont relativement plus mauvaises que les copies du classique ; elles sont écrites dans un français invraisemblable ; la connaissance de l'orthographe et de la syntaxe qui devrait être la vertu fondamentale des candidats modernes fait tristement défaut ; ils n'apprennent ni grec ni latin, mais ils n'en savent pas mieux le français. On aurait pu croire que n'ayant plus à travailler sur trois langues, mais sur une seule, celle-ci gagnerait toutes les économies de temps et d'efforts réalisés sur les deux autres ; il n'en est rien. jusqu'à présent. Les candidats choisissent de préférence les sujets historiques qu'ils traitent tous, quelle que soit la forme de la donnée, comme de simples rédactions d'histoire : ils ont d'instinct peur des sujets littéraires. — En allemand les candidats savent plutôt des mots que les règles de construction de la langue ; enfin, remarque de peu d'importance, à moins que pour les correcteurs, l'écriture des candidats modernes est beaucoup plus lisible que celle des candidats classiques.

PRIX

L'allocation du Conseil général de Meurthe-et-Moselle et du Conseil municipal de Nancy a été partagée entre MM. Dorolle et Renauld, tous deux boursiers de la Faculté, reçus dans les meilleurs rangs, le premier à la Licence de philosophie, le second à la Licence ès lettres.

DISTINCTION HONORIFIQUE

M. Lichtenberger a été nommé officier d'Académie par un arrêté en date du 13 juillet 1893.

AGRÉGATIONS

Les succès des élèves de la Faculté aux différentes agrégations n'ont pas été moindres cette année que

l'année dernière. Ont été reçus agrégés de grammaire : M. Martin, professeur au Collège de Verdun, avec le n° 6 ; M. Grisouard, boursier de la Faculté, avec le n° 12 ; M. Grand, ancien boursier de la Faculté, professeur au Collège de Dunkerque, avec le n° 19 ; M. Lombard, boursier de la Faculté, avec le n° 21. Nous n'avions que deux boursiers d'agrégation de grammaire ; tous deux ont été reçus ; c'est un résultat qui devrait diriger vers la Faculté de Nancy un plus grand nombre de candidats ; le nombre de nos boursiers et de nos élèves libres ne répond pas assez à notre excellente organisation ni aux efforts des maîtres. J'en pourrais dire autant de la section d'histoire, à laquelle ses succès continus méritent une plus forte clientèle. Ont été reçus cette année agrégés d'histoire : M. l'abbé Hamant, étudiant libre, avec le n° 5 ; M. Laurent, boursier de la Faculté, avec le n° 8 ; (M. Crémieux, boursier, a été admissible, et M. Combet, également boursier, sous-admissible). A l'agrégation des langues vivantes, M. Wintzweiler, ancien boursier de la Faculté, professeur au Collège de Châlons-sur-Marne, a été reçu avec le n° 3.

INSPECTION

M. Michel Bréal, de l'Institut, professeur au Collège de France, a été chargé par M. le Ministre d'inspecter la Faculté des lettres en 1893. M. Bréal a consacré trois jours, les 6, 7 et 8 juin, à suivre scrupuleusement tous les cours et conférences. Il a écouté les maîtres et fait parler les élèves ; il s'est intéressé à nos travaux ; il a visité les deux bibliothèques et étudié avec une attention bienveillante toutes les améliorations réclamées par les différents services.

Dans une réunion de l'Assemblée, convoquée sur sa demande, M. Bréal s'est fait exposer les *desiderata* de

chacun ; il en a pris bonne note et a bien voulu se charger de les transmettre à M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et d'appuyer toutes nos demandes auprès de lui. Nous sommes heureux que la cause de la Faculté soit plaidée à Paris par un aussi éminent avocat et bien qu'il ait refusé le titre d'Inspecteur général supprimé par le Parlement, nous comptons bien que M. Bréal en aura, à notre profit, toute l'autorité que lui assurent ses beaux travaux pédagogiques, sa profonde connaissance des questions universitaires et sa haute compétence en matière d'enseignement supérieur.

Je n'énumérerai pas tous les vœux emportés par M. Bréal. Voici seulement les principaux : il y a d'abord tous les anciens, que nous ne cesserons de renouveler jusqu'à ce qu'ils soient exaucés : 1° création d'une conférence d'anglais ; 2° restitution d'une conférence de grec ; 3° création d'une conférence de français moderne ; 4° création d'une conférence de philosophie.

La Faculté a demandé ensuite un remaniement du programme et du règlement de la licence. Nous voudrions que les textes désignés fussent choisis pour une moitié par le Ministre et pour l'autre par l'Assemblée de chaque Faculté. Ils se décomposeraient donc désormais en une partie commune à toutes les Facultés de France et en une partie propre. Ce système aurait l'avantage de donner à l'enseignement personnel de chaque professeur une influence plus grande sur l'examen et aux candidats plus de choix entre les divers programmes. Au lieu de recommencer notre licence tous les ans pour le compte de nos élèves sur un programme uniforme imposé par le Ministère, c'est nous qui leur imposerions en partie d'étudier avec nous nos auteurs préférés et par conséquent les mieux connus. La licence prendrait ainsi, dans chaque Faculté, une physionomie plus individuelle et s'élèverait davantage, par cette portion d'initiative et d'autonomie,

au-dessus du simple mécanisme qu'elle est peut-être un peu trop aujourd'hui.

M. Bréal a été d'accord avec nous pour trouver que le temps des séances à la bibliothèque est beaucoup trop restreint. La bibliothèque n'est ouverte que de neuf heures à midi et de trois heures à six. Aussi nos étudiants la désertent-ils pour la bibliothèque municipale. Il n'est pas question de charger le service du bibliothécaire ; mais nous demandons, qu'en outre des heures de séance, le règlement en admette d'autres pendant lesquelles on ne donnerait pas de livres et qui n'exigeraient point par conséquent la présence du bibliothécaire. Un simple employé serait chargé de la surveillance.

Nous déplorons que le nombre des boursiers qu'on nous octroie aille en diminuant. Nous souhaitons que les bourses redeviennent plus abondantes et aussi qu'elles soient autant que possible proportionnellement réparties entre les divers enseignements. Le service militaire nous prend nos boursiers très inégalement et suivant leur âge : il arrive des années où presque tous sont en même temps sous les drapeaux. Il serait à désirer qu'au Ministère on tînt compte de ces éventualités et qu'on arrangeât les choses de façon à ce que l'effectif présent à la Faculté restât plus égal.

COLLECTIONS

Nos collections se sont enrichies cette année de quelques périodiques étrangers, notamment de publications américaines obtenues, sur ma demande, par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Washington, et aussi de statistiques des divers ministères (guerre, marine, commerce, etc.), dont M. le préfet Stehelin a bien voulu faire doter la chaire de géographie. La Faculté tient à leur en exprimer sa vive gratitude.

En résumé, l'année 1892-1893 a été bonne à tous les points de vue. Le chiffre de nos étudiants et de nos correspondants s'est augmenté; les succès aux concours d'agrégation ont dépassé la moyenne ordinaire. Une nouvelle chaire d'histoire a été créée; la géographie aura désormais sa chaire propre. Quand les ordres d'enseignement encore en souffrance par l'insuffisance du personnel auront reçu les accroissements qu'ils attendent et qui leur sont promis, la Faculté des lettres de Nancy tiendra parmi les premières le rang qu'elle doit avoir et qu'elle mérite par sa position d'avant-garde, par les sacrifices de la municipalité pour le haut enseignement, par le milieu lettré et artiste où elle répand ses leçons, enfin par l'émulation patriotique qui anime plus particulièrement à cette extrémité actuelle de la France les élèves et les maîtres.
